



COMMUNIQUÉ DE PRESSE **Pour diffusion immédiate**

Modification des règlements généraux de la Société nationale de l'Acadie;

Moment historique durant le Congrès mondial acadien, qui a eu lieu en Nouvelle-Écosse

Saint-Jacques, le 27 août 2024 – Durant le Congrès mondial acadien, qui s'est tenu dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, a eu lieu, le 13 août, l'assemblée générale de la Société nationale de l'Acadie (SNA). Au cours de cette rencontre, il s'est produit un événement que la Coalition des organisations acadiennes du Québec (COAQ) qualifie d'historique pour les Acadiens du Québec, mais également pour l'ensemble des Acadiens de la diaspora.

Modification des règlements généraux

Un des points importants abordé au cours de cette assemblée portait sur la modification des règlements généraux de cette organisation à but non lucratif, qui, depuis 1881, a pour mandat de rassembler et de concerter le peuple acadien, afin de représenter ses intérêts, tant dans la région des provinces atlantiques que dans l'ensemble du Canada et même à l'étranger. La SNA compte 8 membres réguliers et 9 membres associés. Malheureusement, ces derniers n'avaient pas le droit de vote lors des AGA et n'étaient pas représentés au sein du conseil d'administration. Avec la modification des règlements généraux, les membres associés pourront voter et un siège au sein du conseil d'administration leur sera désormais réservé. Cet événement historique permettra dorénavant à l'ensemble des Acadiens du monde de se faire entendre, de travailler de concert pour l'atteinte d'objectifs communs, ce qui donnera une réelle signification à la devise de la SNA, «l'Union fait la force».

Travail de longue haleine

La COAQ a notamment été fondée dans le but de permettre aux Acadiens du Québec d'avoir voix au chapitre au sein de la SNA. Dans cet esprit, le conseil d'administration de la Coalition a multiplié les contacts avec la SNA au fil des années, même si cette dernière a parfois pu se montrer peu réceptive. Ces dernières années, au contraire, les membres du CA de la COAQ ont senti une réelle ouverture de la part de la SNA. Nous avons donc eu de nombreuses rencontres et discussions avec la direction de SNA, en personne et par écrit, et nous avons participé à la tournée de consultation en vue du renouvellement du plan stratégique de cette organisation. Nous tenons à remercier chaleureusement M. Martin Théberge, président de la SNA, ainsi que Mmes Véronique Mallet et Émilie Caissie, qui ont tour à tour occupé le poste de directrice générale de la SNA, pour leur soutien indéfectible et leur travail acharné, lequel a mené à cette formidable réalisation.

La Coalition des Organisations acadiennes du Québec (COAQ) a pour but de mettre en valeur la présence, l'histoire et le patrimoine acadiens du Québec, ainsi que des membres et régions acadiennes du Québec. Les membres de la COAQ sont des organisations à but non lucratif, de même des villes et municipalités. Elle est membre de la Société nationale de l'Acadie, membre de la Commission Acadie-Québec, de la Fédération histoire Québec et de la communauté du Centre de la francophonie des Amériques.

- 30 -

Source: Isabelle Marsolais, présidente
Coalition des organisations acadiennes du Québec
Tél. : 450 839-2136